

Vendredi 18 novembre 2022

1 an de France 2030 : l'excellence de la recherche universitaire est le moteur de l'innovation

Le vendredi 18 novembre 2022, la Première ministre réunissait, à l'Hôtel Matignon, avec plusieurs membres de son gouvernement, le comité de France 2030 pour faire le point sur l'avancement du plan, un an après son lancement. Mis en place par le Président de la République, France 2030 est un plan d'investissement de 54 milliards d'euros dont l'ambition est que la France de demain soit à la pointe de l'innovation dans des secteurs clés comme la transition écologique, l'énergie, l'automobile, l'aéronautique ou encore l'espace.

Au sein de ce comité, France Universités se félicite de l'engagement de l'État sur des défis majeurs liés aux transformations technologiques, économiques, sociétales, sanitaires et environnementales, et considérés comme prioritaires au niveau national ou européen. France 2030 confirme la nécessité d'appréhender de manière systémique innovation, recherche et formation, dans les 10 objectifs prioritaires du plan.

C'est pourquoi, comme l'ont rappelé le Président de la République et la Première ministre, il est primordial de remettre l'université au centre du jeu.

Devant la Première ministre, les ministres concernés et les parties prenantes, Manuel Tunon de Lara, président de France Universités, a rappelé le rôle fédérateur des universités par leur engagement, leur présence sur tout le territoire métropolitain et ultramarin, leur rôle dans l'avenir de la jeunesse, ainsi que par les liens très forts qui les lient aux autres institutions dont les organismes de recherche, les collectivités et les autres acteurs politiques et socio-économiques.

L'expression des besoins en compétences par le monde économique permet aux universités et aux établissements du supérieur de conforter et d'améliorer encore le déploiement des formations aux métiers de demain. La complémentarité entre formation initiale et formation tout au long de la vie, en particulier dans les secteurs économiques en tension, en est un élément clé, et l'adossement de la formation à la recherche constitue une force distinctive des universités.

Il est important de miser sur la formation des formateurs pour donner à toutes et à tous les moyens de réussir, dans des domaines aussi variés que les nouvelles mobilités avec le développement du recours à l'électrique et l'hydrogène, l'intelligence artificielle, la cybersécurité, les maladies infectieuses ou encore les industries culturelles.

Cette démarche s'inscrit dans un environnement international très compétitif où l'innovation dépend de l'excellence des universités en matière de recherche. Il faut donc continuer, avec les organismes de recherche, de miser sur la recherche fondamentale, à l'origine de nombreuses découvertes : c'est le seul moyen de créer un terreau propice aux innovations de rupture, au plus près des territoires.

Les Contrats d'objectifs et de moyens pluriannuels (COMP) constitueront un outil important de stratégie partagée des établissements et de l'État. Ce sont aussi les méthodes de travail qui gagneront à s'améliorer, pour parvenir à une plus grande cohérence des temporalités en vue de l'accréditation et la contractualisation et à une simplification des procédures.

L'ensemble de ces dispositifs sont un accélérateur de ce qui anime les établissements d'enseignement supérieur et de recherche fédérés par France Universités : l'amélioration des marges de manœuvre, la possibilité de développer des moyens de faire, mais aussi la nécessité de tenir des engagements et de promouvoir, par la recherche et la formation, la réindustrialisation du pays.